

AFFAIRE N°21 - Construction d'un plateau E.P.S. à MONTGAILLARD - Autorisation de solliciter un emprunt de la C C C E.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le 7 août 1974 s'est tenue à la Mairie de Saint-Denis l'appel d'offres relatif à la réalisation d'un plateau E.P.S. à MONTGAILLARD.

Cet appel d'offres s'étant révélé infructueux, la Municipalité a lancé une consultation d'entreprise. La S I R s'est proposée alors d'effectuer les travaux pour un montant de :.....19 350 000 F

- Les honoraires d'architecte s'élèvent à..... 659 200 F

- Somme à valoir pour imprévus..... 10 800 F

-----  
20 020 000 F

Le financement pourrait s'établir de la façon suivante ;

- subvention Jeunesse et Sports.....8 500 000 F

- subvention Fonds Scolaires.....4 500 000 F

- Emprunt C C C E.....4 400 000 F

- Emprunt CEPR.....2 620 000 F

-----  
20 020 000 F

Je vous demande en conséquence de m'autoriser à solliciter de la CCCE un emprunt de 4 400 000 Francs pour permettre la réalisation de cette opération.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE.